

BELGIQUE - BELGIE

P.P. - PB

4500 HUY 1

9/2730

# Action Réfugiés

Périodique trimestriel édité par l'Aide aux Personnes Déplacées asbl  
Fondée par Dominique Pire (+) Prix Nobel de la Paix 1958

Bureau de Dépôt - Liège X - P 202 391 N° 128-4<sup>ème</sup> trimestre 2010

## Editorial

### DES NOUVELLES DE NOS PROJETS

#### Tutelles

Deux de nos assistantes sociales, chacune à concurrence d'un mi-temps, participent depuis plusieurs années à la tutelle des Mineurs Etrangers Non-Accompagnés (MENA). L'une d'entre elles a consacré un second mi-temps à se mettre davantage à la disposition des MENA pour exercer des missions allant au-delà de ce qui est légalement dévolu aux tuteurs, notamment un accompagnement psychosocial et juridique, la recherche de logement, l'orientation et le suivi scolaire, l'aide à la gestion budgétaire, des activités de découverte de la Belgique, ...

Ce projet n'a pas rencontré auprès des jeunes le succès escompté et nous avons senti le besoin d'exploiter davantage les connaissances et l'expertise de notre tutrice. Beaucoup de jeunes se présentent en Belgique avec des dossiers pouvant paraître inextricables à des tuteurs privés.

C'est dans le souci de donner davantage de chances à ces enfants que nous avons cherché et obtenu un financement alternatif qui permet à notre collègue de se mettre à temps plein à la disposition du service des tutelles depuis le 1<sup>er</sup> novembre.

#### Cours de français

Dans un numéro précédent, nous vous parlions des tables de conversation, une expérience très enrichissante puisqu'elle permet à la fois de développer les connaissances linguistiques mais aussi la connaissance de l'Autre. Forts de ce succès, nous avons décidé d'en organiser pour tous les niveaux d'apprentissage.

Le déménagement de notre magasin de la rue d'Outremeuse à la rue Puits-en-Sock profitera également à nos cours de français qui bénéficieront dans notre nouvelle implantation de locaux mieux adaptés.

**Patrick Verhoost**



Des classes supplémentaires pour nos cours de français.

Tout don supérieur ou égal à 30 Euros versés en une ou plusieurs fois au cours de l'année sur l'un de nos comptes en Belgique donne droit à une quittance d'exonération fiscale.

**000-0075670-10**  
**AIDE AUX PERSONNES**  
**DEPLACÉES**

Rue du Marché, 33 – 4500 HUY

## 2010 S'ACHÈVE...

*Une année fertile en émotions, particulièrement à Braine-le-Comte dont nous vous parlons plus loin dans ce numéro.*

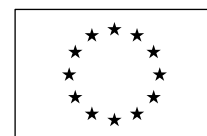
*Malgré tout, nous gardons espoir. Nous consolidons des projets, nous en créons d'autres.*

*Cette confiance dans l'avenir, nous la trouvons dans votre appui jamais mis en défaut.*

*Le Conseil d'administration et tout le personnel d'Aide aux Personnes Déplacées vous en remercient et vous souhaitent à toutes et tous une très heureuse année 2011*



RÉGION WALLONNE



## A l'Aire Libre», notre magasin d'Outremeuse, investit de jolis locaux dans une rue commerçante.

*Nous vous l'avons souvent dit, nous voulons être là où on a le plus besoin de nous et non là où on nous paie le plus pour travailler. Lorsque des subsides nous permettent de financer des programmes que nous jugeons prioritaires, nous les demandons. Mais lorsqu'une action prioritaire n'est pas subsidiable, nous ne nous privons pas pour autant de la mener. Nous cherchons alors nous-mêmes à la financer.*

*C'est dans cet esprit que nous gérons deux magasins de seconde main à Liège. Celui d'Outremeuse vient de s'installer au N° 13-15 de la Rue Puits-en-Sock. Un lieu qui présente des atouts qui devraient nous permettre d'augmenter de 30 % la recette des ventes.*

### • On parle beaucoup d'argent dans le social ?

• Sûrement pas moins qu'ailleurs. L'argent, dans le social, cela manque terriblement ! Les besoins se font de plus en plus criants, ce qui explique sans doute qu'en 4 ans nous ayons été amenés à augmenter le volume de nos activités, passant d'une dépense annuelle de 1.150.000 € à 1.270.000 €, soit une augmentation de 10 %. Nous sommes aidés par les pouvoirs publics mais ce qui nous manque, ce sont essentiellement des « ressources propres », c'est-à-dire des rentrées qui nous permettent de payer ce que les pouvoirs subsidiaires ne peuvent ou ne veulent pas payer.

### • Comme par exemple ?

• Comme par exemple le travail mené dans les centres de détention pour étrangers. Les pouvoirs publics tolèrent de nous y laisser entrer mais de là à nous donner les moyens d'y aller ...

### • Ces 3 dernières années, vous avez cependant engrangé près de 200.000 € de subsides en plus...

• On reçoit en effet de plus en plus de subsides, signe que les pouvoirs publics reconnaissent notre professionnalisme et la plus-value qu'un service privé comme le nôtre apporte à l'effort général de



Au 13-15 de la rue Puits-en-Sock,....

lutte contre l'exclusion sociale. Si nous ne nous privons pas d'introduire des demandes de financement partout où c'est possible, il ne faut cependant pas perdre de vue que toutes les dépenses - même les plus incontournables - ne sont pas éligibles, et que celles qui le sont ne sont que rarement couvertes à 100 %. Cette augmentation de subside nous permet tout juste d'approcher de l'équilibre financier. Il convient toutefois de diversifier nos rentrées pour éviter de dépendre trop d'un bailleur de fonds.

### • Ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier...

• Effectivement. Si on refuse de se laisser guider par les seules opportunités de subsides, il faut se donner les moyens de financer sa

liberté d'action et, en la matière, rien n'est jamais acquis. Le montant des dons que nous recevons, par exemple, diminue inexorablement. Les gens qui nous connaissent nous sont en général fidèles mais nous éprouvons les plus grandes difficultés à attirer l'attention de nouveaux donateurs.

### • Vous souffrez de la concurrence des grosses organisations capables de mobiliser des moyens importants pour rendre leurs actions visibles ?

• Les consortiums d'organisations qui apparaissent sur nos écrans à chaque catastrophe et les opérations hyper médiatisées comme peuvent l'être Cap 48 ou le Téléthon drainent en effet un maximum de dons. Il est devenu difficile pour de petites or-

ganisations de se faire voir, raison pour laquelle il nous faut davantage compter sur nos propres ressources et nous investir dans ce qu'il est convenu d'appeler l'économie sociale.

- **Dégager des bénéfiques tout en se mettant au service de la société...**

- Nos magasins rendent en effet un service à la collectivité. Le marché de la seconde main permet de donner une nouvelle vie à des vêtements, des objets, des livres, répondant ainsi aux désirs de changement qui caractérisent notre époque tout en limitant notre empreinte écologique.

- **Et tout cela dans un esprit convivial...**

- Tout en contribuant à créer du lien social, effectivement. Les magasins permettent à des personnes peu qualifiées de travailler, à des volontaires de se rendre utiles, à des clients de se procurer des biens à moindre coût et d'établir des contacts. Notre clientèle est diversifiée. Certains passent parce

qu'ils aiment chiner, d'autres poussent régulièrement notre porte parce qu'ils ont simplement besoin de voir quelqu'un. Je pense par exemple à ce garçon handicapé qui, chaque matin, passe s'asseoir 5 minutes à côté du comptoir. Au départ des contacts interpersonnels qui se nouent là, certaines personnes trouvent le petit coup de pouce

qui leur manque parfois pour décider de se réconcilier avec un proche, d'aller voir un service social, un médecin, ...

- **Et bien, on vous souhaite beaucoup de succès...**

*Anne-Françoise Bastin*



... un cadre accueillant où trouver livres et vêtements

***Un tout grand merci à nos amis volontaires qui ont empaqueté, déménagé, déballé des m<sup>3</sup> de marchandises pour nous permettre de rendre à temps les clés de l'ancien magasin et de redémarrer rapidement la vente Rue Puits-en-Sock.***

***Merci aussi à toutes celles qui consacrent chaque semaine quelques heures de leur temps pour permettre aux magasins de tourner. Elles ne le voient pas, mais parfois, grâce à leur engagement, des miracles se produisent. Nous profitons de l'occasion pour leur transmettre les mercis de tous ceux que leur investissement nous a permis d'aider...***

## **A Braine-le-Comte, la vie continue...**

Au moment d'écrire ces lignes, près de trois mois se sont écoulés depuis qu'un incendie a ravagé la Maison d'Accueil Dominique Pire à Braine-le-Comte. Rappelons que tous les hébergés avaient

été relogés ailleurs deux jours après l'accident. Si pour certains il ne s'agissait que d'une solution provisoire, tous ont maintenant un logement définitif. Les enfants ont repris le chemin de l'école.

La vie se réorganise.

Pour ce qui est du bâtiment lui-même, les progrès ne sont pas aussi rapides. Bien malgré nous, vous vous en doutez. Conclu-

sions de l'expert de l'assurance, remise de devis des corps de métier contactés pour le déblaiement et la rénovation, tout cela ne se fait malheureusement pas du jour au lendemain et en tout cas moins vite que les projets que nous avons en tête.

Car de notre côté, nous nous sommes réorganisés sans plus attendre. La Maison d'Accueil étant inoccupable, nos permanences sociales ont été repensées. Notre Service Social était présent à Mons depuis plusieurs années. Etant donné l'importance de la ville et la présence de nombreux étudiants étrangers, nos permanences y sont maintenant doublées.

Un nouveau local a été trouvé à Braine-le-Comte, à la fois parce qu'il y a une demande mais aussi parce que nous n'imaginions pas quitter, même temporairement, une ville où l'Aide aux Personnes Déplacées est présente depuis 1954. La Maison Carrée partici-

pait à l'accueil des demandeurs d'asile en Belgique par le biais de la Convention passée entre Fedasil et le CIRE.

Nous avons également des logements privés en région liégeoise et quelques opportunités récentes devraient faire monter le nombre de personnes accueillies à 25.

Nous sommes maintenant à la recherche de logements dans la province du Hainaut.

Si vous êtes vous-même propriétaire ou si vous connaissez des propriétaires intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous recherchons de préférence des logements de deux à trois chambres en zone urbaine (Mons, La Louvière, Braine, Soignies).

D'avance merci pour votre coup de pouce.

*Patrick Verhoost*

## **Permanences du service social :**

### **7000 MONS :**

**Au Foyer St Nicolas,  
rue d'Havré 116, 7000 Mons  
Lundi et Mercredi de 9h30 à 12h  
065 /33 53 23**

### **7090 Braine-le-Comte :**

**Au « Sylvius »,  
rue Adolphe Gillis, 11 (à l'angle de la rue Britannique),  
Jeudi de 9h à 11h30**

**Anne Roulet (assistante sociale) : 0478/021 990  
apd.anneroulet@gmail.com**

### **Siège social :**

Rue du Marché, 33  
4500 Huy  
Tèl : 085/21 34 81  
Fax : 085/23 01 47  
e-mail : aidepersdepl.huy@skynet.be  
Site : <http://www.aideauxpersonnesdeplacees.be>

### **Numéros des comptes :**

#### **En Belgique :**

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

**C.C.P. 000-0075670-10**

(IBAN : BE41 0000 0756 7010)

BIC : BPOTBEB1)

**FORTIS 240-0297091-81**

(IBAN : BE36 2400 2970 9181)

BIC : GEBABEBB)

#### **En France :**

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

Chemin Rouge de Fontaine

59650 Villeneuve d'Ascq

**C.C.P Paris17.563.64X**

(IBAN : FR25 3004 1000 0117 5636 4X02 050)

BIC : PSSTFRPPPAR)

**Crédit du nord-Lille 2906-113342-2**

(IBAN : FR76 3007 6029 0611 3342 0020 086)

BIC : NORDFRPP)

#### **Au Grand-Duché de Luxembourg :**

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

**Compte C.C.E. Luxembourg :**

**1000/1457/2**

(IBAN : LU58 0019 1000 1457 2000)

BIC : BCEELULL)

#### **En Suisse :**

EUROPE DU COEUR-APD

**C.C.P Bulle 12-17332-1**

(IBAN : CH61 0900 0000 1201 7322 1)

BIC : POFICHBEXXX)

#### **En Grande-Bretagne :**

Father Pire Fund :

Camberwell Branch (206651)

P.O. Box 270

**LONDON SE 154 RD – A/C 50361976**

(IBAN : GB55 BARC 2066 5150 3619 76)

SWIFT BIC : BARCGB22)

**Exonération fiscale pour tous les dons égaux ou supérieurs à 30 Euros versés en une ou plusieurs fois à l'un de nos comptes en Belgique.**

*Editeur responsable :  
Patrick Verhoost*